

<p>Département du Haut-Rhin</p> <p>Arrondissement d'Altkirch</p> <p>Canton de Ferrette</p> <p>Nombre de conseillers élus 11</p> <p>Nombre de conseillers en fonction 11</p> <p>Nombre de conseillers présents 9</p> <p>Nombre de conseiller représentés 2</p>	<p>COMMUNE DE LIGSDORF</p> <hr/> <p>EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <hr/> <p>Séance ordinaire du 5 Juin 2026</p> <p>Sous la présidence de Mme BRUGGER Doris, Maire</p> <p>Présents : BRUGGER Doris, BLIND David, RITTY Yolande, KAUFFMANN Nicolas, HENGY Martine, GAUTREAU Betty, HENGY Sébastien, BRUGGER Linda, ANTONY Thomas</p> <p>Absents excusés : BLIND Virginie (a donné pouvoir à RITTY Yolande), SCHOFFIT Paul (a donné pouvoir à BRUGGER Doris)</p>
---	---

Date de la convocation : 29 mai 2026

Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 5 juin 2026 à 19 heures afin de procéder à l'élection du délégué du Conseil Municipal et de ses suppléants en vue des élections des sénateurs qui se dérouleront le dimanche 27 septembre 2026 à Colmar.

Mme Brugger Doris, maire, a ouvert la séance.

Mme Le Maire ayant procédé à l'appel nominal des membres du conseil a dénombré neuf conseillers présents, constate que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu [l'instruction n° IOMA2308397J](#) du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 30 avril 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

Mme le Maire précise aux membres du conseil municipal qu'il y a lieu d'élire un délégué et trois suppléants.

a) Composition du bureau électoral

Mme Le Maire indique que le bureau électoral est composé des deux membres du conseil municipal les plus âgés et des deux membres du conseil municipal les plus jeunes, présents à l'ouverture du scrutin.

Il s'agit de MM RITTY Yolande, HENGY Martine, BRUGGER Linda, ANTONY Thomas.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué

Mme Le Maire procède à l'appel des candidats pour être délégué.

Se porte candidate : Mme BRUGGER Doris

Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote à bulletin secret.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom s'est approché de la table de vote. Il a fait constater à la présidente qu'il n'était porteur que d'un seul bulletin plié. La présidente a constaté, sans toucher le bulletin, que le conseiller municipal l'a déposé lui-même dans l'urne prévue à cet effet.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls :1
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

A obtenu au 1^{er} tour: :

- Mme BRUGGER Doris 10 voix

Mme BRUGGER Doris ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.

c) Élection des suppléants

Mme Le Maire procède à l'appel des candidats pour être suppléants.

Se portent candidats : Mme RITTY Yolande – M KAUFFMANN Nicolas – M BLIND David

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote à bulletin secret.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom s'est approché de la table de vote. Il a fait constater à la présidente qu'il n'était porteur que d'un seul bulletin plié. La présidente a constaté, sans toucher le bulletin, que le conseiller municipal l'a déposé lui-même dans l'urne prévue à cet effet.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu : au 1^{er} tour :

- Mme RITTY Yolande : 11 voix
- M KAUFFMANN Nicolas : 11 voix
- M BLIND David : 11 voix

Mme RITTY Yolande, M KAUFFMANN Nicolas, M BLIND David ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cette délibération, compte-tenu de sa transmission en préfecture

Ligsdorf, le 5 juin 2026
Le Maire, Doris BRUGGER

Le secrétaire, KAUFFMANN Nicolas